



Monsieur Patrick STEFANINI
Préfet de Région
Préfecture
Esplanade Charles de Gaulle
33077 BORDEAUX Cedex

Audenge le 18 novembre 2011

NOS REF : NLY/PB n°162-2011

OBJET : Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon

Monsieur le Préfet,

Je tiens à vous faire part de ma position concernant la composition du conseil de gestion du futur Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon que j'appelle de mes vœux.

La proposition consistant à faire passer de 47 à 75 membres le dit conseil de gestion me paraît être revue au regard des conséquences qu'elle peut engendrer.

En premier lieu, elle limite les capacités du conseil de gestion d'être un véritable outil de gouvernance de notre espace maritime.

D'autre part, le triplement du nombre d'élus au sein de cette instance a pour effet de remettre en cause l'esprit même du Parc Marin en ce qu'il doit offrir à tous les acteurs du plan d'eau la capacité de contribuer réellement aux décisions concernant sa gestion.

Je refuse que l'on entende faire prévaloir les positions des élus sur celles des professionnels, usagers et associations de protection en acceptant la demande telle qu'elle est aujourd'hui formulée par certains élus.

Nous devons éviter l'écueil qui se produit malheureusement en ce moment d'opposer les élus aux autres collègues. Chacun doit pouvoir trouver sa place au sein d'une représentation équilibrée dans le conseil de gestion.

Le Parc Naturel Marin doit être avant tout un projet au service de la protection de notre patrimoine naturel, des activités maritimes, des habitants.

C'est en poursuivant cet objectif que je propose ainsi, que la future présidence du conseil de gestion ne soit pas confiée à un élu mais à un représentant des autres collègues.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations les plus respectueuses.



Nathalie LE YONDRE

Maire d'Audenge

Copie à M. le sous-Préfet

Hôtel de Ville - Allée Ernest de Boissière - 33980 AUDENGE

Tél. : 05 56 03 81 50 - Fax : 05 56 03 81 53

Mail : courrier@mairie-audenge.fr